

# La Gazette des Comores

Paraît tous  
les jours sauf  
les week-end

Quotidien Indépendant d'Informations Générales

26<sup>ème</sup> année - N°5122 - Vendredi 15 Mai 2026 - Prix : 200 Fc

## Inadmissible

### Edito

#### L'Etat doit revoir la copie !

Des grèves générales, oui il y en a eu, sous tous les régimes depuis que les Comores sont indépendantes. Mais celle de cette année 2026 aura battu tous les records, en termes de durée et d'intensité, car le seul mot d'ordre d'Usukani wa masiwa et Synaco, a su gagner toutes les couches sociales et toutes les catégories professionnelles, par son caractère fédérateur et sa justesse.

En disant "non" à une hausse vertigineuse et immorale du prix du carburant, ces deux organisations ont touché là où ça fait mal : le portefeuille de l'écrasante majorité des Comoriens, dont la chute brutale du pouvoir d'achat risque de plonger encore des dizaines de milliers de familles dans la précarité et la misère. Ceux qui tendent maladroitement d'y voir des manipulations partisans ou corporatistes se trompent lourdement, pour la simple raison que cette grève est une grève juste et digne à la fois.

Avant de prendre cet arrêté portant augmentation de 38% du prix du carburant, le gouvernement devrait prévoir et anticiper tous les impacts que cette hausse pouvait provoquer sur le budget de ménages et les charges des entreprises, à court et moyen termes. Une structure de prix qui ne tient pas compte de la capacité financière des usagers et des consommateurs est donc inaccepta-

ble, sachant que le salaire moyen du Comorien est l'un des plus bas de toute la région. Un abattement de 40% sur les taxes douanières durant 3 mois, pour soulager les opérateurs économiques, n'est qu'une mesure provisoire et sans réel impact sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Certes la guerre du Moyen Orient et le blocage du détroit d'Ormuz peuvent expliquer les fluctuations actuelles du prix des produits pétroliers, mais appliquer une hausse de 38% à la pompe, est disproportionné pour le consommateur comorien. Si la facture de la dernière cargaison de la SCH a augmenté, l'effort devra être partagé équitablement, et en toute transparence, entre l'Etat et ses citoyens.

Il appartient donc au Chef de l'Etat, Azali Assoumani, de revoir la copie, en abrogeant le fameux arrêté controversé, et en invitant autour de la table tous les acteurs socio-économiques en vue de trouver un compromis acceptable pour tous, et dans l'intérêt du pays. En période de vaches maigres, l'Etat doit commencer par donner l'exemple (baisse des salaires de la superstructure, suppression des dotations de carburant, suspension des voyages internationaux non essentiels, etc.).

ESO



### ANNONCE IMMOBILIERE

Particulier vend 5 parcelles de terrain immatriculées aux Comores.

Mitsamiouli Iralédjou à 4 min à pied de la plage de Maloudja : 541m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Mitsamiouli Galawa à 200m du NAYA LODGE, à 2 min à pied de la plage de Galawa beach : 1.500m<sup>2</sup> - 60€/m<sup>2</sup>

Dzahani la Tsidje dans les hauteurs de Moroni et vue panoramique sur l'océan. -> 1.200m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup> / -> 2.492m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Mohéli Nioumachoua en face des Îlots classés au patrimoine mondial et mitoyenne du Laka-Lodge : 4.000m<sup>2</sup> - 49€/m<sup>2</sup>

Contact whatsapp : +269 333 21 02

26 Dhul-Qidah 1447  
Prières aux heures officielles  
Du 11 au 15 Mai 2026

Lever du soleil:

06h 15mn

Coucher du soleil:

17h 51mn

Fadjr : 05h 03mn

Dhouhr : 12h 07mn

Ansr : 15h 06mn

Maghrib: 17h 54mn

Incha: 19h 08mn



## HAUSSE DES PRIX DES PRIX DU CARBURANT :

## Les voix de la contestation se multiplient



Dr Rafsandjani Mohamed

*Pour ce quatrième jour de grève, La Gazette des Comores a choisi de donner la parole à l'opinion publique afin de permettre aux citoyens de s'exprimer sur la situation que traverse actuellement le pays, liée à la hausse du prix du carburant. Une chose semble claire, tout le monde n'est pas d'accord avec cet ajustement des prix décidé par le gouvernement.*

La présidente de la Fédération des consommateurs, Nasra Mohamed Issa, estime que les mesures ont été prises dans la précipitation et que toutes les parties prenantes ont été mises devant le fait accompli. « On nous a convoqués à une réunion pour nous annoncer que le gouvernement allait augmenter les prix du carburant. Nous,

les consommateurs, avons demandé à combien s'élèverait cet ajustement. On nous a répondu que les propositions étaient déjà faites et qu'il fallait attendre la déclaration du président, sans donner le moindre indice sur les prix. Le lendemain, le président s'est adressé à la nation pour annoncer l'augmentation du prix du carburant, précisant que les détails seraient communiqués dans les jours suivants par un arrêté des ministres concernés », a-t-elle expliqué.

Elle poursuit, « Je trouve que toutes les parties prenantes ont été mises devant le fait accompli. Avant de prendre des mesures drastiques qui vont impacter la population, il fallait recueillir notre avis et se concerter ensemble. Nous avons aussi des propositions afin d'éviter une telle situation. Aujourd'hui, le gouvernement parle de mesures d'accompagnement, mais ces mesures vont favoriser qui exactement ? Tout le monde ne vit pas dans les mêmes conditions. Avec cette hausse, la vie va devenir encore plus difficile et la population va davantage souffrir. Je pense que le gouvernement doit réfléchir et revenir sur sa décision. Il doit comprendre que ces mesures ont peut-être été prises à la hâte. Il n'est pas trop tard pour bien faire, surtout lorsqu'il s'agit de la population ».

De son côté, le président du parti USHE, Dr Rafsandjani Mohamed, exige le retrait immédiat des arrêtés conjoints ayant entériné la hausse des prix du carburant et des transports. Il estime qu'il s'agit d'une situation dramatique, révélatrice d'un gouvernement habitué à l'approximation et aux intérêts particuliers. « Cette crise était prévisible. Le parti USHE avait, dès le 7 avril dernier, tiré la sonnette d'alarme et proposé des mesures d'urgence à mettre en œuvre pour anticiper l'inflation et protéger les Comoriens. Mais

ceux qui gouvernement ont choisi la facilité en augmentant les prix du carburant parce qu'en réalité, au-delà de la conjoncture internationale, c'était l'occasion rêvée de concrétiser le plan de renflouement financier de la SCH et des caisses de l'État, au regard des prévisions de déficit de la loi de finances 2026 », a-t-il martelé. « Ce sont des calculs froids et opaques effectués au détriment du quotidien déjà difficile des Comoriens, avec des mesures d'accompagnement qui ne sont en réalité qu'une posture de communication destinée à faire avaler la pilule », a-t-il ajouté.

Le président du parti USHE soutient également la grève illimitée déclenchée par les différents syndicats et se réjouit que la population ainsi que les acteurs sociaux ne soient pas dupes. « Nous soutenons les mouvements de grève engagés par les différents syndicats et groupements économiques dans la préservation de l'intérêt général. Nous exigeons le retrait immédiat des arrêtés conjoints ayant entériné cette hausse des prix du carburant et des transports. Il existe d'autres solutions, comme agir sur les taxes appliquées au carburant ou encore augmenter les revenus des ménages les plus modestes, notamment par le renoncement des membres du gouvernement et des directeurs généraux à leurs privilèges coûteux pour la République », a-t-il déclaré.

Quant au président du parti Swauti, Housni Mohamed Abdou, il estime que la véritable question aujourd'hui est de savoir si tout ce qui dépendait du gouvernement et des responsables du secteur des hydrocarbures a réellement été entrepris afin d'anticiper, d'amortir et de mieux gérer cette crise avant d'imposer aux citoyens une hausse brutale des prix à la pompe. Le parti Swauti considère que les réponses apportées jusqu'ici par les autorités demeurent insuffisantes au regard



Nasra Mohamed Issa

des inquiétudes exprimées par la population.

Il précise que la conférence de presse gouvernementale du 13 mai n'a pas permis d'éclaircir de manière satisfaisante l'opinion publique sur les véritables coûts d'approvisionnement, les mécanismes de fixation des prix, les marges de manœuvre budgétaires de l'État, les efforts consentis par les institutions publiques ainsi que les perspectives de gestion de cette crise dans les prochains mois. Il a exigé également la suspension des nouveaux tarifs appliqués aux produits pétroliers et l'ouverture immédiate d'un dialogue élargi entre le gouvernement, les organisations professionnelles, les syndicats, les opérateurs économiques et les forces politiques.

Nassuf Ben Amad

## HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT:

## Le parti Swauti exige la suspension des nouveaux tarifs

*Face à la presse ce jeudi 14 mai, le président du parti Swauti, Housni Mohamed, a dénoncé la hausse qu'il juge drastique des prix des carburants. Il regrette la manière dont le gouvernement a procédé pour fixer les nouveaux tarifs des produits pétroliers, dénonçant au passage son incapacité à gouverner efficacement. Le parti exige ainsi la suspension immédiate des nouveaux tarifs appliqués aux produits pétroliers, dans l'intérêt de la population.*

Face à la situation actuelle que traverse le pays en raison de l'augmentation du prix du carburant, le parti Swauti a tenu une conférence de presse afin d'exprimer sa profonde préoccupation quant à la gravité de la situation économique et sociale provoquée par cette hausse. Selon le parti, les conséquences touchent directement les ménages, les transporteurs, les commerçants ainsi que l'ensemble des acteurs économiques du pays. Le président du parti regrette l'absence de communication détaillée concernant plusieurs éléments liés au secteur des hydrocarbures, notamment les prix d'achat, les

coûts du fret et du transport, les taxes et prélèvements appliqués, les capacités nationales de stockage, la politique d'approvisionnement de la Société comorienne des hydrocarbures (SCH), ainsi que la situation financière réelle du secteur.

« Dans un esprit de responsabilité et de contribution constructive au débat public, notre parti avait officiellement saisi la Société comorienne des hydrocarbures afin d'obtenir des informations techniques et financières utiles à une

meilleure compréhension de cette situation. Toutefois, les informations sollicitées n'ont pas été communiquées, la SCH indiquant notamment ne pouvoir divulguer certaines données sans autorisation préalable du gouvernement », a déclaré Housni Mohamed. Pour le parti Swauti, cette situation renforce la nécessité d'une plus grande transparence dans la gestion stratégique du secteur des hydrocarbures, particulièrement dans un contexte où les décisions prises ont un

impact direct sur le coût de la vie ainsi que sur la stabilité économique et sociale du pays.

« Les citoyens ne peuvent pas être les seuls à supporter les sacrifices imposés par cette conjoncture. Avant de demander des efforts aux ménages et aux opérateurs économiques, l'État doit démontrer les efforts qu'il consent lui-même à travers la réduction du train de vie des institutions, la rationalisation des dépenses publiques, la réduction des avantages et dotations, ainsi que

la mise en place de mesures budgétaires exceptionnelles destinées à amortir les conséquences sociales de cette crise », a-t-il ajouté.

Le président du parti affirme comprendre les inquiétudes exprimées par les organisations professionnelles, les transporteurs, les commerçants et les autres acteurs touchés par cette hausse des prix. Il appelle néanmoins à la responsabilité, au dialogue et à la préservation des biens publics et privés. Enfin, le parti Swauti recommande la suspension des nouveaux tarifs appliqués aux produits pétroliers ; l'ouverture immédiate d'un dialogue élargi entre le gouvernement, les organisations professionnelles, les syndicats, les opérateurs économiques et les forces politiques ; la publication des principales composantes du prix des carburants ainsi que des coûts liés à l'approvisionnement afin de restaurer la confiance et la transparence ; l'étude de mesures fiscales et budgétaires temporaires permettant d'atténuer réellement le choc subi par les ménages et les activités économiques.

Nassuf Ben Amad



## VIOLENCES POLICIÈRES

**Mercredi, au 3e jour du mouvement de grève contre la hausse des prix du carburant, les forces de l'ordre se sont rendues coupables de violences extrêmes à Maluzini, au sud de la capitale. Des femmes ont été interpellées de leur domicile pour être humiliées et torturées et pleine rue.**

Alors que les forces de l'ordre étaient déployées à pour libérer les voies barricadées par les manifestants protestant contre la hausse du prix carburant, un militaire a escaladé le mur d'un domicile pour s'introduire dans une cour. Après

avoir aperçu trois femmes assises sur la terrasse donnant sur ladite cour, il a ouvert le portillon pour faire entrer ses collègues en les appelant en ces termes : « namdje m'mone ma bibiharusi tsyanu », qu'on peut traduire par : « venez par voir ces mariées ». Les militaires les ont traînées vers l'extérieur sous l'objectif d'un témoin qui a immortalisé la scène. La séquence la plus insoutenable montre un élément du peloton d'intervention de la gendarmerie nationale, le fameux PIGN, vêtu de noir et portant une arme à la ceinture, s'acharner sur l'une d'entre elles. Dans un geste d'une cruauté rare, il saisit la victime par les

## Inadmissible

cheveux et lui passe de force un pneu autour du cou, ce alors que la malheureuse venait de la supplier de l'épargner car elle avait mal à la tête. « Si tu as vraiment mal à la tête, couvre-toi avec ce pneu alors », lui a assené le gendarme, selon des proches de la victime.

La femme, vêtue d'une robe longue orangée, semble pétrifiée et ne manifeste aucune résistance alors qu'elle est ainsi entravée et exhibée devant d'autres agents. Ses deux compagnes sont, quant à elles, bousculées par les forces de l'ordre. Toutes trois contraintes de dégager la voie à mains nues. Le reste des images montre les

hommes en treillis utiliser des matraques pour frapper des civils, des hommes cette fois, déjà au sol, tandis que d'autres sont traînés sans ménagement. On y voit des scènes de chaos où ces individus dénudés et agenouillés, sont roués de coups par plusieurs agents simultanément.

L'un porte un short vert, l'autre est vêtu d'un short orange. Ils sont encerclés par trois militaires. L'homme au short vert reçoit un violent coup de pied dans l'abdomen, il tombe à la renverse. Les gendarmes encerclent et s'acharment sur celui vêtu d'un short orange et lui assènent de violents coups au visage, à la tête et sur le dos.

L'homme est forcé de s'abaisser. Un militaire tente de le relever avant de le brutaliser à nouveau.

Interrogé sur ces sujets précis lors d'une conférence de presse tenue dans l'après-midi du même jour au secrétariat général du gouvernement, le ministre de la justice a assuré, non sans une certaine légèreté, que « si des preuves existent, les militaires impliqués seront poursuivis ». Les images qui circulent sur les réseaux sociaux constituent pourtant, déjà, un témoignage accablant.

Toufé Maecha

## HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT :

## Quatrième jour de paralysie

**La grève illimitée déclenchée par le Syndicat national des transporteurs, Usukani wa Masiwa, est entrée ce jeudi dans son quatrième jour. Après des jours de blocage quasi total, aucun compromis n'a été trouvé entre le syndicat et le gouvernement. Partout sur l'île, et notamment dans la capitale, la mobilisation s'étend, tandis les interpellations se poursuivent.**

La crise a commencé samedi 10 mai, lorsque le gouvernement a publié les nouveaux tarifs à la pompe. Le président Azali Assoumani avait justifié cet « ajustement » par la fermeture du détroit d'Ormuz et un baril au-delà de 110 dollars, promettant des mesures d'accompagnement. Mais c'est au troisième jour que la tension a franchi un palier. Mercredi, des véhicules blindés ont été déployés aux principaux carrefours de Moroni.

Dans plusieurs localités voisines de la capitale, des échauffourées ont opposé jeunes manifestants et forces de l'ordre. Le gouvernement, qui n'avait engagé aucune négociation sérieuse mardi dernier, a changé de ton : il parle désormais d'« atteinte à l'ordre public ». Vingt-six jeunes, dont des femmes, ont été interpellés dans la soirée. Aucune mesure d'apaisement n'a été annoncée.

Sur le terrain, la stratégie sécuritaire est visible : patrouilles renforcées, contrôles aux entrées de la ville, et menaces de poursuites. Région par région, la paralysie s'installe. Dans plusieurs villages, les routes sont barricadées avec pierres et troncs d'arbre, des jeunes montent la garde, déterminés. Les points de ramassage des taxis-bus sont vides depuis lundi. Fonctionnaires et salariés du privé tentent l'auto-stop, souvent sans succès. Par ailleurs, en pleine capitale, certains établissements scolai-

res ont suspendu les cours depuis mercredi après-midi jusqu'à nouvel ordre.

Le secrétaire général d'Usukani wa Masiwa a quant à lui réaffirmé la ligne du syndicat après une nouvelle réunion infructueuse avec les autorités : « Nous continuons la grève. Nous n'avons pas eu de réponse positive du gouvernement. Nous avons une seule revendication : revoir le prix du carburant. Il faut baisser les prix. » Le Syndicat national des commerçants (Synaco) a rejoint lui aussi le mouvement. Lundi, seuls les marchés publics étaient ouverts, mardi, Volovololo et Chindo cha mbwani ont fermé à leur tour. Seuls quelques commerçants de denrées alimentaires s'éparpillaient ici et là. Paradoxalement, les boutiques de quartier restent ouvertes en province, dernier rempart contre la faim : « Si nous fermons, c'est la pénurie assurée », explique un épicier. Mais les stocks s'amenuisent, faute de



camions de livraison depuis Moroni.

Alors que la grève s'étend et paralyse plusieurs secteurs, le gouvernement n'a toujours pas présenté de plan de baisse des prix, se contentant d'un abattement douanier de 40% sur les produits de première nécessité annoncé la semaine dernière. Sur le terrain, les citoyens observent un contraste : d'un côté, des transporteurs qui répètent vouloir rester pacifiques, et de l'autre, un État qui déploie des blindés et multiplie les interpellations.

Pour l'heure, Usukani wa Masiwa maintient son mot d'ordre, faute d'accord : pas de reprise tant que les prix ne baissent pas. Quant au gouvernement, il appelle à reprendre le dialogue. Entre les deux, ce sont les routes vides, les écoles fermées et les marchés à moitié clos qui racontent, jour après jour, l'évolution d'une crise qui, loin de s'apaiser, s'enracine village après village.

Hamdi Abdillahi Rahilie

## HAUSSE DES PRIX DU CARBURANT :

## La colère sociale s'intensifie à Mohéli

**La grève contre la hausse du prix du carburant continue de paralyser les Comores. À Mohéli, transports en commun à l'arrêt, commerces au ralenti et liaisons maritimes suspendues compliquent le quotidien des habitants. Alors que la contestation entre dans sa quatrième journée, les tensions sociales prennent une**

**nouvelle ampleur avec l'apparition de slogans pro-russes et la réaction du parti MOLECO, qui appelle au dialogue et à des mesures d'urgence contre la vie chère.**

Depuis quatre jours, Mohéli vit au rythme d'une paralysie quasi totale provoquée par la grève des transporteurs cont-

re l'augmentation du prix du carburant. Comme dans les autres îles de l'archipel, les taxis et les transports en commun restent immobilisés, tandis que les vedettes motorisées assurant les liaisons inter-îles sont à l'arrêt. Dans les rues de Fomboni et des principales localités de l'île, l'activité économique tourne au ralenti. Si certains magasins et boutiques gardent leurs portes ouvertes, la fréquentation reste très faible en raison des difficultés de déplacement rencontrées par la population. La situation sociale s'est davantage tendue le mardi matin avec l'apparition de drapeaux russes et d'inscriptions appelant à l'aide russe dans plusieurs localités, notamment à Mbatsé, Hoani et Djoiezi. Selon plusieurs témoignages, ces symboles auraient été installés tôt dans la matinée avant d'être rapidement retirés par les forces de l'ordre.

À cette crise s'ajoute la grève des enseignants, qui dure depuis

près d'un mois et affecte fortement le système éducatif. Cette accumulation de mouvements sociaux plonge le pays dans une situation de blocage généralisé. Ce mercredi 13 mai, seuls deux taxis ont timidement repris du service à Mohéli. Une reprise aussitôt dénoncée par le syndicat « Usokani wa Masiwa », qui affirme que les conducteurs concernés ne feraient pas partie du mouvement syndical. Certains grévistes soupçonnent même une tentative de sabotage de la mobilisation. Interrogé sur la poursuite du mouvement, Chaher Abdou Daniel, chauffeur de taxi, reste catégorique : les transporteurs ne reprendront pas le travail tant que le prix du carburant ne sera pas revu à la baisse. « Nous sommes prêts à poursuivre la grève même pendant un mois s'il le faut », affirme-t-il.

Face à cette situation, le parti MOLECO a publié une déclaration exprimant sa préoccupation devant

la multiplication des mouvements sociaux et la flambée du coût de la vie aux Comores. Le parti appelle le gouvernement à ouvrir un dialogue tripartite réunissant l'État, les syndicats et le patronat afin d'éviter une paralysie durable des secteurs essentiels comme l'éducation, la santé et le transport. Le MOLECO propose également plusieurs mesures d'urgence, notamment la suspension temporaire des taxes sur certains produits de première nécessité, la création d'un observatoire national des prix et des marges, ainsi qu'un mécanisme de soutien au transport maritime des marchandises. Le parti met enfin en garde contre tout risque de répression des mouvements sociaux et appelle les autorités à agir avec « responsabilité, transparence et efficacité » face à une crise sociale qui ne cesse de s'aggraver.

Riwad



## ÉTAT CIVIL AUX COMORES

## Les agents formés pour réussir la réforme de 2023

À Mohéli, la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) a réuni, le 7 mai, les agents de l'état civil autour d'une session de formation consacrée à la nouvelle loi de 2023. Organisée dans le cadre du projet RUWA MWANA, l'initiative vise à moderniser et harmoniser le système d'état civil en Union des Comores afin de garantir un service plus fiable, accessible et sécurisé pour tous les citoyens.

Dans le cadre de la mise œuvre du projet « RUWA MWANA », financé par l'Organisation internationale de la Francophonie, la Commission nationale des droits de l'homme et des libertés (CNDHL) a organisé, mercredi 7 mai à Mohéli, une importante session de formation destinée aux agents de l'état civil. Placée sous le thème « Renforcement des capacités des agents publics sur les nouvelles dispositions légales en matière d'état civil en Union des Comores », cette rencontre s'inscrit dans la dynamique nationale de réforme du système d'état civil, engagée avec l'adoption de la loi n°23-016/AU du 27 juillet 2023 qui remplace celle de 1984 et marque une étape majeure dans la modernisation adminis-

trative du pays.

L'objectif de cette formation est de permettre aux agents concernés de mieux comprendre et appliquer les nouvelles dispositions légales introduites par la réforme. Les autorités souhaitent ainsi harmoniser les pratiques administratives sur l'ensemble du territoire, réduire les disparités dans l'enregistrement des actes d'état civil et améliorer la qualité des services offerts. Dans son intervention, le secrétaire exécutif de la CNDHL, Anis Ibrahim Issouf, a souligné l'importance de cette initiative dans le processus de transformation de l'état civil comorien. Selon lui, cette réforme dépasse le simple cadre technique et constitue un véritable chantier national visant à rendre le système plus efficace, transparent et accessible, notamment pour les populations vivant dans les zones éloignées.

« Cette initiative vise à informer, sensibiliser et instaurer un espace d'échange avec les agents de l'état civil afin de leur présenter clairement les principales innovations introduites par la réforme », a-t-il expliqué. Il a également salué l'appui des partenaires techniques et financiers, notamment l'Ambassade de France aux Comores, l'UNICEF ainsi que le



ministère de l'Intérieur à travers le projet AMEEC (Appui à la Modernisation de l'État Civil aux Comores). De son côté, Fahardine Soilih Mohamed, responsable administratif et financier du projet AMEEC, a insisté sur la nécessité d'un accompagnement continu des agents pour garantir une application uniforme de la nouvelle loi. « Depuis l'adoption de cette réforme en 2023, nous avons constaté que plusieurs agents ne maîtrisent pas

encore l'ensemble des nouvelles dispositions. Cette rencontre permet donc d'échanger sur l'application concrète des textes et de renforcer leur appropriation », a-t-il déclaré.

Au cours de cette session, les participants ont également été sensibilisés à l'importance fondamentale de l'état civil dans la vie des citoyens. L'enregistrement des naissances a notamment été présenté comme un droit humain essentiel, garantissant l'accès à l'éducation, à

la santé et à la citoyenneté. Les échanges ont enfin mis en lumière les défis persistants dans les zones rurales et insulaires, où les difficultés d'accès aux services administratifs demeurent importantes. À travers cette initiative, la CNDHL réaffirme ainsi son engagement en faveur d'un état civil moderne, inclusif et respectueux des droits fondamentaux des citoyens comoriens.

Riwad

## LUTTE CONTRE LA DROGUE :

## 9,8 kg de cannabis saisis à l'aéroport internationale

Deux hommes originaires de Ngazidja ont été interpellés, vendredi 8 mai, à l'aéroport international Moroni Prince Saïd Ibrahim avec 9,8 kg de cannabis en poudre dissimulés dans une valise. L'opération, menée conjointement par la douane et la Police de l'air et des frontières (PAF), a également conduit, pour la première fois dans ce type d'affaire, à l'arrestation d'un complice

préssumé au sein même de l'aéroport. Il s'agit d'un agent d'entretien de la société TAM. Les deux suspects ont été placés en détention provisoire lundi 11 mai, dans le cadre d'une information judiciaire ouverte par le parquet de Moroni.

L'interpellation s'est déroulée à l'aéroport, au moment du contrôle des bagages.

Selon la procureure de la République de Moroni, Saïdatta Fatuma Saïd Boina, la valise noire saisie contenait huit paquets. Ces paquets se répartissaient en douze tubes et un total de quatre-vingt-six plaquettes de cannabis. Le poids total de la substance a été établi à 9,8 kilogrammes, d'après les constatés croisés de la PAF, de la brigade anti-drogue et de la douane de Moroni. La coordination entre la

douane et la PAF a permis de bloquer le colis avant qu'il ne quitte la zone de contrôle. Pour la première fois dans une affaire de stupéfiants traitée à Moroni, un complice a été interpellé sur place, a indiqué la magistrate. Il s'agirait d'un agent d'entretien de la société TAM, chargé du nettoyage des avions. D'après les éléments recueillis, ce dernier aurait récupéré la valise à l'intérieur de l'aéroport, puis accompagné le propriétaire afin de le faire sortir avec discrétion. Les deux suspects ont été arrêtés le même jour par la PAF, sans que la valise ne quitte le périmètre aéroportuaire.

L'implication d'un personnel au sol soulève la question de la surveillance des accès et du rôle des prestataires opérant sur les pistes et dans les terminaux. L'enquête devra déterminer comment le contact a été établi et si d'autres complicités existent dans le milieu aéroportuaire. Une information judiciaire a été ouverte lundi 11 mai. Les deux jeunes hommes sont placés en détention provisoire. Le dossier est désormais entre les mains du juge d'instruction, qui devra poursuivre les investigations et décider des suites pénales. La procureure de la République a pré-

cisé que plusieurs autres personnes sont recherchées dans le cadre de l'enquête. « Des noms reviennent régulièrement dans les affaires de drogue. Ces individus sont activement recherchés », a-t-elle déclaré. Cette mention indique que l'affaire ne se limite pas aux deux personnes arrêtées vendredi et que les services d'enquête travaillent sur un réseau plus large.

Elle a conclu en qualifiant la drogue de « fléau » qui touche le pays, et assuré que les services mobilisés œuvrent à le combattre. La lutte contre le trafic de stupéfiants mobilise plusieurs unités, de la douane à la police spécialisée, en passant par l'anti-drogue. Les saisies régulières montrent l'ampleur du phénomène, mais aussi la réactivité des dispositifs de contrôle aux frontières, a souligné la magistrate. Pour les besoins et la nécessité de l'enquête, la magistrate n'a pas souhaité communiquer l'identité des suspects. Cette réserve vise à protéger le secret de l'instruction et à ne pas compromettre les opérations en cours pour retrouver les autres personnes citées.

El-Aniou Fatima



COI :

## Les Comores achèvent une présidence axée sur le dialogue régional

À l'occasion de la 40e session du Conseil des ministres de la Commission de l'Océan Indien (COI), l'Union des Comores a clôturé une année de présidence du Comité des Officiers permanents de liaison (COPL), marquée par un engagement constant en faveur du dialogue régional, de la coopération et de résultats concrets.

Dans un moment à la fois solennel et symbolique, Fatima Alfeine, Officier permanent de liaison de l'Union des Comores auprès de la COI, a transmis le 7 mai dernier, le drapeau de l'organisation à son homologue de France/Réunion, Laurent Amar. « Fière de conclure la présidence d'un an de l'Union des Comores à la Commission de l'Océan Indien », a-t-elle déclaré, tout en saluant « une année de dialogue, de résultats concrets et d'un fort esprit régional ». La France/Réunion assurera officiellement la présidence à compter du 8 juin 2026, à l'issue du Conseil des ministres prévu à Moroni. Dans son discours de clôture, Mme Alfeine a tenu à souligner « la qualité de nos échanges » et « l'esprit constructif » ayant animé les travaux préparatoires. Elle a rappelé que ces trois jours de rencontre ont

permis de « préparer efficacement le terrain pour le Conseil des ministres », tout en mettant en avant le rôle essentiel du Secrétariat général dans l'accompagnement technique.

Revenant sur son mandat, la présidente sortante a exprimé sa profonde gratitude envers ses homologues et partenaires : « La COI, ce sont cinq États souverains réunis sur un socle commun et c'est par le dialogue permanent que nous avons pu avancer ensemble. » Elle a également salué le soutien du Secrétariat général ainsi que l'engagement des équipes du ministère comorien des Affaires étrangères, évoquant « une traversée passionnante et riche, avec parfois quelques vagues ». Elle avait déjà donné le ton d'une présidence dynamique, en mettant en lumière plusieurs initiatives régionales majeures, évoquant « la tournée du Plastic Odyssey » et l'expédition scientifique ExPLOI sur la pollution plastique, illustrant l'engagement environnemental des États membres. Elle a également rappelé les efforts en matière de résilience côtière, avec le projet RECOS, et les avancées en innovation, notamment à travers le concours régional ayant mobilisé 86 jeunes porteurs de projets.

La question de la connectivité régionale a aussi été au cœur des



priorités, avec la relance du comité de l'aviation civile, jugée essentielle pour « rapprocher davantage nos territoires ». En matière de santé, l'organisation du forum régional One Health a marqué une étape importante dans la prise en compte des liens entre santé humaine, animale et environnementale. Sur le plan institutionnel, la présidence comorienne s'est distinguée par sa contribution au 5e Sommet de la

COI à Madagascar, ainsi que par la participation active de l'organisation à plusieurs forums internationaux. « Cette dynamique a permis de renforcer la visibilité et la crédibilité de notre organisation », a souligné la présidente du COPL. En passant le relais à Laurent Amar, Madame Alfeine s'est dit « confiante » quant à la continuité de l'élan engagé : « Je suis fière de léguer une organisation en plein essor ».

La présidence comorienne s'achève ainsi sur une note positive, portée par une vision collective et une coopération renforcée entre les États membres de la COI. À l'approche du Conseil des ministres de juin à Moroni, les attentes sont désormais tournées vers la consolidation de ces acquis et la poursuite d'une intégration régionale ambitieuse.

Mohamed Ali Nasra

PROJET FACILITÉ EMPLOI 2 :

## Plus d'1 milliard KMF injecté pour l'emploi des jeunes et des femmes

Le 7 mai dernier, l'unité de gestion du projet Facilité Emploi 2 a officialisé le financement de 11 organisations de la société civile (OSC) lors d'une cérémonie de signature des conventions de rétrocession à Moroni. Le but est de promouvoir l'emploi des jeunes et l'autonomisation des femmes.

Cette initiative phare bénéficie du soutien direct du ministère de l'emploi, de l'Agence française de développement (AFD) et de l'ambassade de France. Le premier appel à projets a provoqué un certain engouement au sein du tissu associatif national, avec 127 dossiers de candidature déposés, 39 projets rigoureusement présélectionnés sur des critères d'impact, et 11 organisations finalement retenues pour la phase de financement. Les lauréats vont devoir se partager une enveloppe globale de 1 milliard 42 millions de francs comoriens (financée par l'AFD à hauteur de 5 millions d'euro).

ros). La remise symbolique de chèques est venue matérialiser cet engagement lors de l'événement.

Par ailleurs, ces fonds propulseront des projets axés sur des secteurs clés de l'économie locale, notamment la gestion des déchets pour l'environnement, la pêche durable pour les ressources maritimes, la culture, le patrimoine et l'artisanat pour l'identité et le savoir-faire, les technologies de

l'information et de la communication pour la modernisation, ainsi que les services de proximité pour le quotidien. Afin de garantir la pérennité et la transparence des initiatives, l'aide financière s'accompagnera d'un suivi technique approfondi. Les OSC bénéficieront de formations en gestion de projet, d'un manuel de procédures administratives simplifié, d'un appui comptable et d'un dispositif strict de suivi-évaluation.

Ce dispositif renforcé garantit une gestion rigoureuse, une conformité administrative et une évaluation continue de l'impact socio-économique des projets en question. Déployé sur une période de cinq ans (2026-2030), ce projet Facilité Emploi 2 s'est fixé une feuille de route ambitieuse. L'objectif final étant de créer et consolider 1 200 emplois durables, ciblant en priorité l'autonomisation financière des jeunes et des femmes.

Le projet Facilité Emploi 2 s'est fixé une feuille de route ambitieuse. L'objectif final étant de créer et consolider 1 200 emplois durables, ciblant en priorité l'autonomisation financière des jeunes et des femmes.

Hamdi Abdillahi Rahilie



Hamdi Abdillahi Rahilie

## LIBRE OPINION

# Il est déjà temps de penser au prochain Mufti (2ème partie)

L'histoire récente en offre des illustrations manifestes. À titre d'exemple, dans le cadre des offensives menées à Gaza, Benjamin Netanyahu a pu mobiliser un discours cherchant à inscrire ce conflit dans une dimension civilisationnelle, en évoquant notamment la défense d'un ensemble judéo-chrétien. Une telle rhétorique ne relève pas du hasard : elle vise à rallier des soutiens en activant des ressorts identitaires profondément ancrés, notamment en Europe et en Amérique. Dans une telle configuration, la raison commande d'adopter une posture mesurée, attentive aux manipulations et aux instrumentalisation. Le monde contemporain est traversé par une pluralité de visions, de cultures et de systèmes de pensée ; vouloir en imposer une lecture unique reviendrait à nier cette diversité. Gouverner avec discernement implique, au contraire, de rechercher l'équilibre, de privilégier le dialogue et de tendre vers un consensus respectueux des différences, condition indispensable à toute forme de stabilité durable.

Il importe de reconnaître que les réalités ont profondément évolué au fil du temps et qu'elles appellent désormais à une approche empreinte de prudence. Les Comores demeurent, à juste titre, étroitement liées à l'Arabie saoudite, perçue comme une nation sœur, et il est indéniable que cette relation suscite, chez de nombreux religieux, une forme d'admiration sincère. Toutefois, cette proximité, aussi légitime soit-elle, ne saurait dispenser d'une lecture lucide des enjeux contemporains. Il convient, en effet, d'appréhender avec gravité l'ampleur des mutations en cours. L'appartenance à la Ligue des États arabes, l'ancrage culturel et les héritages historiques communs imposent une certaine solidarité ; néanmoins, celle-ci ne doit jamais se traduire par un alignement aveugle. Les intérêts, les contextes et les trajectoires nationales diffèrent, et il serait périlleux de confondre fraternité et suivisme.

Les tensions ou les orientations propres à certains États ne sauraient, en toutes circonstances, engager les autres, dès lors qu'elles ne s'inscrivent ni dans une logique d'intérêt commun, ni dans les exigences de justice, de bonne foi et d'humanisme. La retenue et la réflexion doivent primer sur toute prise de position

précipitée. Dans un environnement international marqué par des crispations persistantes, notamment au sein de l'espace du Golfe, la prudence s'impose avec d'autant plus de force. Face à des équilibres fragiles et à des conflits aux répercussions humaines considérables, le calme et la mesure constituent des impératifs. La réconciliation demeure une voie noble, la paix un objectif supérieur qu'il convient de préserver avec constance. À l'inverse, les logiques de division ou d'alignement systématique ne peuvent qu'aggraver les fractures existantes.

Lorsqu'un État ne se montre pas en mesure de promouvoir le dialogue ou d'œuvrer en faveur de l'apaisement, la réserve s'impose comme une posture plus responsable que l'escalade. Car au-delà des considérations stratégiques ou matérielles, ce sont avant tout des vies humaines qui sont engagées dans des régions telles que la Palestine, Israël, l'Iran et d'autres foyers de tension où la paix demeure incertaine. À la lumière de ces éléments, la réflexion relative au futur muftat prend une dimension particulière. La fonction exige désormais bien davantage qu'une maîtrise des sciences religieuses : elle requiert une compréhension fine des dynamiques contemporaines, qu'elles soient politiques, géopolitiques ou culturelles. Une telle responsabilité ne saurait être assumée sans un bagage intellectuel solide, capable d'articuler tradition et modernité. La rareté de profils d'une envergure comparable à celle du Grand Mufti actuel souligne d'autant plus l'exigence du choix à venir.

Dans un contexte marqué par l'ouverture et les interactions internationales, il devient également nécessaire de tenir compte de la réalité diasporique comorienne, notamment en France, au Sénégal, au Maroc, en Arabie saoudite et dans d'autres espaces. Cette dispersion constitue un levier économique, social et culturel majeur. Elle impose, par conséquent, l'émergence d'une autorité religieuse capable de dialoguer avec les institutions de la République, d'accompagner les décideurs publics et d'apporter un éclairage pertinent sur les questions religieuses et arabes, tant au sein des instances nationales : présidence, Assemblée, ministères concernés que dans les relations extérieures.

Il convient de reconnaître que la conciliation entre les exigences de l'État, les réalités des relations internationales et les fondements religieux constitue un exercice d'une grande complexité. Comprendre les mécanismes institutionnels, appréhender les dynamiques géopolitiques et, simultanément, demeurer fidèle aux principes spirituels suppose une hauteur de vue peu commune. C'est d'ailleurs ce qui conduit certaines nations à opérer une forme de séparation entre ces sphères. À cet égard, une interrogation s'impose : comment concilier l'affirmation d'une société intégralement musulmane avec certaines pratiques observées, telles que la commercialisation de l'alcool sur le territoire ? Cette contradiction apparente ne saurait être ignorée. Elle s'inscrit toutefois dans un cadre plus large, celui des engagements internationaux auxquels les Comores ont souscrit. En effet, l'intégration dans des espaces d'échanges et des organisations internationales implique le respect de certaines obligations, conformément au principe pacta sunt servanda, selon lequel les engagements librement consentis doivent être honorés.

Dans cette perspective, la désignation d'une autorité religieuse appelée à jouer un rôle aussi central requiert une connaissance approfondie de ces enjeux multiples. À ce stade, une figure apparaît, à mes yeux, en mesure d'assumer une telle responsabilité : le Grand Imam, Oustadh et très respecté Hassane Soulé d'Icni. Une personnalité qui se distingue par l'étendue de sa vision éducative, sa capacité de rassemblement, sa sérénité ainsi que son engagement constant au service de la communauté. Sa maîtrise des sciences religieuses s'accompagne d'une attention soutenue aux évolutions du monde contemporain, nourrie par une quête continue de savoir et d'excellence. Son profil présente, en outre, cette qualité essentielle : la capacité à conjuguer foi, intelligence des réalités contemporaines et promotion de la paix comme fondement de toute organisation sociale. Sa reconnaissance ne relève pas d'une appréciation isolée ; elle s'inscrit dans un cadre plus large, puisque les plus hautes autorités de l'État, à commencer par Son Excellence Azali Assoumani, a déjà eu l'occasion de mesurer son engagement,



que ce soit à travers des espaces de rencontre religieux ou institutionnels.

Dans un registre plus réflexif, une interrogation mérite d'être posée avec gravité : que deviendrait le monde en l'absence de toute référence religieuse ? Plus précisément encore, quelle serait la configuration de nos sociétés si l'islam n'avait jamais existé ? Une telle projection invite à mesurer l'apport considérable de la religion dans la structuration des valeurs, des comportements et des équilibres sociaux, tout en révélant l'inquiétude que suscite l'érosion progressive de certains repères fondamentaux.

Il importe, en parallèle, de ne jamais sous-estimer l'influence que peut exercer la religion sur la sphère politique. Loin de constituer une simple dimension privée, elle peut jouer un rôle de régulation, voire de médiation, dans des contextes marqués par la tension ou la division. Aux Comores, en dépit des divergences politiques, une réalité demeure : l'appartenance commune à l'islam et la conscience partagée de la transcendance divine constituent un socle unificateur, capable de contenir certains excès et de rappeler chacun à une forme de responsabilité morale. À cet égard, l'histoire politique nationale offre des enseignements éclairants. La volonté, à une certaine époque, d'orienter le pays vers une stric-

te laïcité, notamment sous l'impulsion de l'ex-chef d'Etat comorien, Ali Soilih Mtsachiwa, avait suscité des réactions significatives au sein de la population. Ce précédent illustre la place singulière qu'occupe la religion dans l'imaginaire collectif comorien et dans la structuration de la vie publique.

Dans le prolongement de cette analyse, la réflexion relative au choix du futur Mufti s'impose avec d'autant plus de force. Le profil évoqué précédemment semble répondre, à bien des égards, aux exigences d'une fonction appelée à évoluer dans un environnement de plus en plus complexe. Il ne s'agit pas d'imposer une décision, mais d'ouvrir un champ de réflexion à l'attention des autorités compétentes et du peuple comorien. Ainsi se dessine une vision guidée par la recherche de la paix, de l'excellence et de l'épanouissement collectif. Car au-delà des cadres institutionnels et des appartenances nationales, la religion renvoie à une dimension universelle. À la lecture du Coran et à la lumière des enseignements de l'islam, il apparaît que Dieu ne saurait être circonscrit à un peuple ou à un territoire : Il est celui de l'humanité tout entière, unique et absolu, vers qui tout converge. Al hamdullah.

**HOUDAIDJY SAÏD ALI,**

Juriste Publiciste et Internationaliste (Paris – France)